

En général, la part du marché canadien a diminué malgré la croissance relativement vigoureuse des expéditions enregistrée d'une année à l'autre. Bien que les importations américaines en provenance du Canada aient connu un solide taux de croissance de 14,3 % entre 1982 et 1987, le taux de croissance des importations en provenance du Japon et de l'Europe a été encore plus vigoureux. Les importations en provenance du Japon ont connu une augmentation de 38,8 % annuellement, tandis que les expéditions des fournisseurs européens se sont accrues à un taux de 16,6 % entre 1982 et 1987.

L'annexe 6 présente les importations américaines entre 1982 et 1987, pour chacun des deux groupes de produits faisant l'objet de la présente étude.

"Les machines à envelopper et à emballer les bonbons et les produits du tabac et les pièces de ces machines" (Annexe A 7452825) constituent le plus vaste marché avec des importations totalisant 467 millions de dollars US en 1987. Ce marché s'est développé à un taux annuel de 18,9 % entre 1982 et 1987. Les fournisseurs européens dominent ce marché, mais ont perdu du terrain depuis 1982. Les exportations européennes atteignaient 171 millions de dollars US, soit 86,8 % du marché, en 1982; en 1987, elles se chiffrent à 375 millions de dollars US, ce qui ne représente plus que 80,4 % du marché. La part du marché canadien s'est maintenue à peu près la même, entre 5,9 % et 7,7 %, durant cette même période de cinq ans.

Cependant, la part du marché canadien a chuté dans le cas des "machines pour le nettoyage, le remplissage, etc., des bouteilles et contenants et les pièces de ces machines, y compris les pièces en fonte" (Annexe A 7452845). Le Canada détenait 14,7 % du marché des importations américaines de 61,5 millions de dollars US en 1982 et 9,8 % du marché de 109 millions de dollars US en 1987. Bien que les fournisseurs européens dominent ce marché, leur part a également diminué au profit des exportateurs japonais.

Bien que la part du marché européen pour les groupes de produits combinés ait diminué, le Canada n'a pas réussi à s'approprier une plus grande part du marché. Toutefois, la persistance de la dévaluation du dollar américain par rapport aux grandes devises pourrait ouvrir de nouveaux marchés aux exportateurs canadiens, étant donné que les acheteurs chercheront de nouveaux fournisseurs pour remplacer les importations plus coûteuses. De plus, la ratification de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis accroîtra les débouchés pour les fabricants canadiens au fur et à mesure que les obstacles tarifaires seront levés. Les droits de 3,4 % à 4,5 % seront éliminés en 5 étapes annuelles égales à partir du 1er janvier 1989. On trouvera une liste complète des droits et le calendrier de leur élimination au titre de l'Accord de libre-échange à l'annexe 7.